



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 63 (1963), p. 33-36

Herman De Meulenaere

Une formule des inscriptions tardives.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724707656 *Ports and Fortifications*
9782724707755 *MIDEO 35*
9782724707946 *Le temple de Dendara XV*
9782724707939 *Le temple de Dendara XIV*
9782724707922 *Le temple de Dendara XIII*
9782724707328 *Le sanctuaire osirien de Douch*
9782724707847 *Ansl 53*
9782724707564 *Money Rules!*

Stéphane Pradines (éd.)
Emmanuel Pisani (éd.), Dennis Halft (éd.)
Sylvie Cauville
Sylvie Cauville
Sylvie Cauville
Françoise Laroche-Traunecker
Séverine Gabry-Thienpont (éd.), Frédéric Lagrange (éd.)
Thomas Faucher (éd.)




UNE FORMULE DES INSCRIPTIONS TARDIVES

PAR


M. H. DE MEULENAERE

Il est bien connu que certains clichés de la langue égyptienne sont rendus pratiquement intraduisibles du fait que la pensée y est condensée en un minimum de mots. Eclaircir leur signification par l'analyse grammaticale aboutit rarement à des résultats satisfaisants. Le présent article, dans lequel je me propose d'examiner une formule que Lefebvre et Gunn ont expliquée de façon différente, ne fera pas exception à la règle. Son but essentiel est de montrer que ni l'un ni l'autre de ces savants n'a correctement interprété la construction de la phrase sans pour autant avoir méconnu sa portée générale.

La formule en question est particulièrement fréquente à l'époque de transition entre les XXV^e et XXVI^e dynasties mais se rencontre également dans des textes de date plus récente. Sous sa forme la plus courante, elle se présente comme suit :


- (a)  (Louvre A 85 = LICHTHEIM, *JNES* 7 [1948], pl. XV, III A).
- (b)  (Caire JE 36578 = LOUKIANOFF, *ASAE* 37 [1937], p. 222).
- (c)  (Caire 535 = BORCHARDT, *Statuen und Statuetten [CGC]*, II, p. 86)⁽¹⁾.


L'auxiliaire *wnn* est parfois réduit à *wn* ou même entièrement supprimé, comme le prouvent les exemples suivants :


- (d)  (Leningrad 2962 = TOURAJEFF, *ZÄS* 48 [1910], p. 161).

⁽¹⁾ Cette statue se trouve actuellement dans le commerce à New York ; j'ai pu collationner l'inscription grâce à une photo communiquée

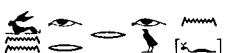
par mon ami B. V. Bothmer. Les traces permettent de reconstituer sans aucune hésitation le texte que je propose.


(e)  (LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoširis*, inscr. 125, l. 4).


(f)  (Caire JE 36711 = GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 [1930], p. 797 ⁽¹⁾; LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoširis*, inscr. 89, l. 6; Caire JE 36949 = DE MEULENAERE, *BIFAO* 63 [1965], p. 23 ⁽²⁾).



Dans les exemples examinés jusqu'à présent, il n'y a en vérité qu'une seule orthographe constante. C'est le groupe  qu'on est, au premier abord, tenté d'expliquer comme une forme verbale avec réduplication de la seconde radicale, autrement dit une forme imperfective. Conséquemment, Lefebvre adopte la lecture *wn(n) irr* qu'il complète en *wn(n) irr(.f)*; considérant la suite de la formule comme un passif impersonnel en *t(w)* (b) ou en *w* (a), il en arrive à comprendre : *il fait, il sera fait à lui*, c'est-à-dire *comme on agira (à mon égard), on sera traité* ⁽³⁾. Gunn, de son côté, admet que *irr* représente un participe imperfectif actif et, se conformant pour la suite à l'interprétation de Lefebvre, propose de traduire : *if there is a doer (of good), (good) is done to him* ⁽⁴⁾.

En réalité, cependant, il faut décomposer *irr* en *ir* + préposition *r*. Les exemples suivants, où la présence d'un second *r* demande à être élucidée, le prouvent sans conteste :

(g)  (Caire 23091 = KAMAL, *Tables d'offrandes [CGC]*, p. 78).

(h)  (Syracuse 288 = WIEDEMANN, *PSBA* 23 [1901], p. 250).

(i)  (Moscou 5959 = MALMBERG-TOURAJEFF, *Statues et statuettes de la collection Golénisheff* [en russe], p. 58).

⁽¹⁾ Je ne comprends pas le groupe  qui précède la formule sur cette statue à moins qu'il ne s'agisse d'une erreur pour .


⁽²⁾ Les mêmes éléments subsistent sur un fragment de relief (Copenhague, Ny Carlsberg Glyptothek 70), publié par KOEFOED-PETERSEN, *Catalogue des bas-reliefs et peintures*


égyptiennes, pl. L, n° 50; il est toutefois possible qu'ils y étaient précédés de l'auxiliaire *wn(n)*.

⁽³⁾ LEFEBVRE, *ASAE* 21 (1921), p. 54-56.

⁽⁴⁾ GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 (1931), p. 797, n. 1.

Comme il arrive assez fréquemment⁽¹⁾, la préposition *r* est quelquefois interchangeable avec *n* :

(j)  (Caire 22151 = KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines* [CGC], I, p. 139).

(k)  (LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoisiris*, inscr. 65, l. 12)⁽²⁾.

Devant ces faits, il est impossible de maintenir l'analyse grammaticale proposée par Lefebvre. Tout oblige à reconnaître dans *ir(r)* un participe. Quant à la seconde partie du cliché, certaines graphies (*a, b, g, i, j*) pourraient faire penser à une forme relative perfective. Toutefois, la présence régulière d'un *n* infirme cette hypothèse ; il serait en effet étonnant que les scribes aient observé des règles strictes dans l'emploi de la forme relative là où leurs graphies de *wn(n)* et de *ir(r)* présentent un curieux mélange de formes perfectives et imperfectives. Bref, la meilleure solution consiste à considérer *n* comme la préposition exprimant le datif.

Jusqu'ici les faits acquis ne paraissent guère contestables. Il s'agit maintenant de désigner une fonction à chaque élément dans l'ensemble de la phrase. Remarquons d'abord que le verbe *iri* est manifestement employé ici avec la signification *faire (du bien), agir (en faveur de)*⁽³⁾. Grammaticalement une première construction peut être envisagée : *wn(n) ir(r) r irt n.f.* Elle se composerait de l'auxiliaire *wn*, introduisant une phrase dont le prédicat est *r + infinitif*⁽⁴⁾. La traduction qui s'impose serait alors : *celui qui agira (en ma faveur) agira pour lui-même, c'est-à-dire celui qui me fait du bien en bénéficiera lui-même.*

Je n'hésiterais pas à adopter cette interprétation si elle ne se heurtait pas à une objection sérieuse : l'infinitif *irt* qui apparaît sous la forme *irw* dans deux exemples (*a, g*). Ceux-ci appartiennent précisément à la période la plus « classique » des textes tardifs, celle de la transition entre les XXV^e et XXVI^e dynasties, de sorte qu'on ne

⁽¹⁾ Pour l'emploi de *n* au sens de *r* et vice versa, voir par exemple von DEINES-WESTENDORF, *Wörterbuch der medizinischen Texte*, p. 421.

⁽²⁾ Pour un exemple du même ordre sans *wn*, voir DARESSY, *ASAE* 5 (1904), p. 119 (Alexandrie 403). L'absence d'une préposition dans la formule de la stèle Vienne 150 (WRZESINSKI, *Aegyptische Inschriften* . . . Wien,

p. 89) montre bien à quel degré de négligence les scribes en étaient arrivés au seuil de l'époque gréco-romaine en recopiant des textes dont ils ne comprenaient apparemment plus la signification.

⁽³⁾ LEFEBVRE, *l. c.*, p. 55-56.

⁽⁴⁾ Comparer GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 332.

puisse pas les négliger sans raison valable. Il est indéniable qu'ils suggèrent l'emploi d'un participe au lieu d'un infinitif après *r*. On obtient ainsi une phrase non-verbale du type *wmn* + sujet + prédicat adverbial introduit par *r*, c'est-à-dire se rapportant à l'avenir. Comme prédicat figure ici un participe perfectif actif suivi d'un datif suffixal (pronom de rappel) ⁽¹⁾. La traduction est la suivante : *celui qui agira (en ma faveur) est vers (l'état d'un homme) pour qui on agira* c'est-à-dire *celui qui agira (en ma faveur) sera (un homme) pour qui on agira* ⁽²⁾. La notion du futur étant à la fois exprimée par *wmn* et la préposition *r* ⁽³⁾, la disparition éventuelle de l'auxiliaire ne fait aucune difficulté (*f*). Quant à *r*, s'il est parfois remplacé par *n*, cela ne tient qu'au fait que ces deux prépositions alternent fréquemment dans les textes postérieurs à l'époque saïte ⁽⁴⁾.

L'avantage de l'explication que nous proposons est qu'elle conserve aux deux formes verbales la fonction qu'elles possèdent dans une formule du Moyen Empire qui fournit peut-être le prototype lointain de notre cliché : *ḥ n ḫrr r ḫrrw n f* « *c'est utile à celui qui agit plus qu'à celui pour qui on agit* » ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Comparer LEFEBVRE, *Grammaire*, § 451 (premier exemple).

⁽²⁾ Comparer, pour la construction, *iw dw' sw r nhw* ^{c.f.} « *celui qui le respecte sera un homme que son bras défend* » (LEFEBVRE, *Grammaire*, § 644).

⁽³⁾ Comparer GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 332.

⁽⁴⁾ Voir la remarque de LEFEBVRE, *l. c.*, p. 55, n. 6.

⁽⁵⁾ LEFEBVRE, *Grammaire*, § 451 (premier exemple).